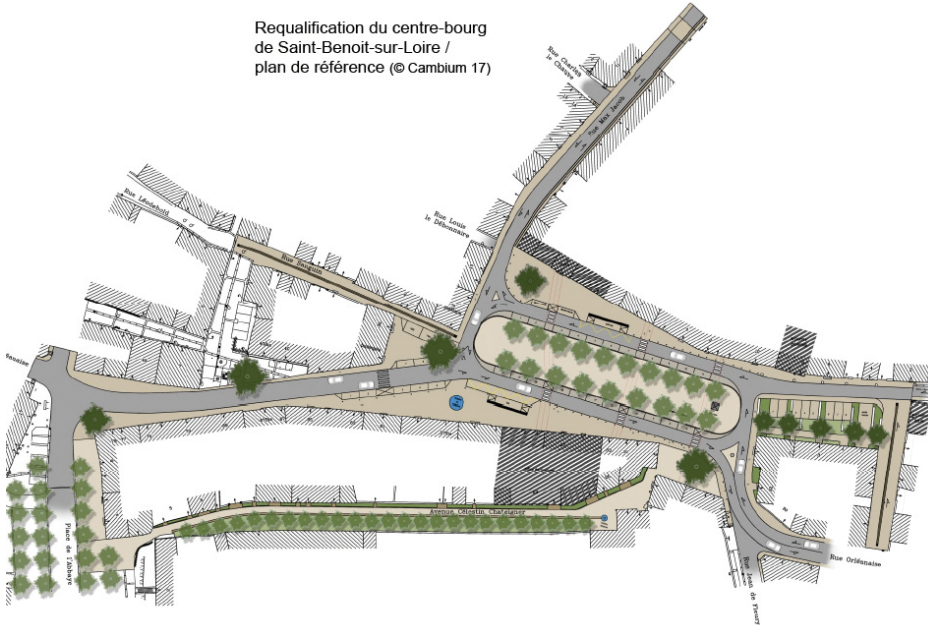


Requalification du centre-bourg

Requalification du centre-bourg
de Saint-Benoît-sur-Loire /
plan de référence (© Cambium 17)



Programme :

Aménagement des espaces publics centraux afin de rendre le centre-bourg attractif et d'encourager le développement touristique et économique de Saint-Benoît-sur-Loire.

Date de réalisation : 2019

Concepteur(s) : CAMBIUM 17-
DAMESTOY Pauline et Florent

Maître d'ouvrage :

Ville de Saint-Benoît-sur-Loire

Surface(s) : 1 ha

Coût : 1 607 352 euros (HT)

Photos : CAUE du LOIRET

Qualité urbaine/d'insertion

Initié en 2012, le projet de rénovation du centre-bourg passe par une requalification des espaces publics avec une priorité donnée au piéton et la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h sur l'ensemble des secteurs réhabilités.

Des arbres de hautes tiges d'essences locales ponctuent l'aménagement. Les pieds de façades sont plantés de vivaces qui rappellent les jardins de l'époque médiévale.

Les matériaux au sol sont assortis aux teintes présentes dans l'architecture locale : pierre calcaire pour les parvis, béton désactivé clair pour les trottoirs. Le mobilier urbain de teinte gris beige est volontairement sobre et discret.

L'accessibilité PMR de la majorité des commerces du centre a été réalisée.

Qualité(s) d'usage

Le sens de circulation de la place du Martroi est modifié par un fonctionnement en giratoire. Le stationnement devient longitudinal, libérant ainsi le médaillon central historique, représentatif des aménagements de places de la fin du XIX^e siècle et restitué dans son état d'origine.

Élargis, les trottoirs devant la mairie et le centre d'interprétation forment de véritables parvis, propices à la promenade et à l'installation de terrasses pour les commerces environnants.

La place de l'Université est plantée de haies basses qui dissimulent les véhicules garés en épi. Quant au monument aux morts, il a été déplacé devant l'ancienne mairie et libéré de sa grille.

L'avenue Célestin Châteigner est traitée sous la forme d'une promenade le long de l'ancien mur de clôture de l'abbaye. Le pied du talus est délimité par un muret-banc avec assise bois. L'aménagement a consisté à retrouver l'esprit du fossé. De part et d'autre du cheminement, on retrouve les essences de sous-bois. Le cheminement perméable, réalisé en graviers renforcé (dalles alvéolaires) contribue à l'accessibilité PMR.





Rôle du CAUE

Le CAUE est intervenu en amont du projet pour aider la commune à construire une vision d'ensemble de son projet, en concertation avec les usagers, et définir sa commande avant de faire appel à un maître d'œuvre.

Source : Cambium 17 et dossier de presse de l'inauguration.



Place du Martroi - AVANT travaux



Place de l'Université - AVANT travaux



APRÈS travaux



APRÈS travaux

